

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 JUILLET 2026

Délibération n°03-06-07-2026

Date de convocation : 25 Juin 2026

Date d'affichage : 25 Juin 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Absents : 01

Procuration : 00

Absents : LE TOQUIN Esther

Secrétaire de séance : GAUTIER Brigitte

Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, HENRY Denis, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, LEMONNIER Didier, RE Emilie, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

L'an deux mille vingt-six, le lundi six juillet à 20 h15, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

DEVIS POUR TRAVAUX A LA SACRISTIE DE L'EGLISE DU BOURG DE KERIEN

Monsieur le Maire, Yvon BOUTIER, présente au Conseil municipal les modifications apportées au projet de travaux à l'église du bourg de Kerien, au niveau de la sacristie, réfection du plancher dans sa totalité et réparation d'une partie abîmée au niveau pour porche.

La SARL FERCOQ de Grâces a été consultée pour l'exécution de ces travaux, et a proposé deux devis :

- ✓ réfection du plancher de la sacristie dans sa totalité, fourniture et pose de 23 m² de plots en PVC pour un montant de 7 324 € HT, soit 8 788 € TTC ;
- ✓ travaux du porche de l'église, pour un montant de 4 700 € HT, soit 5 640, 90 € TTC,

Néanmoins Monsieur le Maire précise que l'entreprise FERCOQ indique que ces prix pourraient être modifiés, sous réserve d'éventuelles adaptations liées aux contraintes pouvant être découvertes au cours des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide ces devis, à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 23 Juillet 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance



BOUTIER Yvon
Maire

